Communauté de Communes
des Vallées de Thônes

Espace Valléen
DES ARAVIS

© SIMA - J.M. FAVRE

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin
Fonds Européen de Développement Régional

UNION EUROPEENNE

Premier ministre
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'EGALITÉ DES TERRITOIRES
cget

haute savoie le Département

RhôneAlpes

Région Provence Alpes Côte d'Azur

EDITO

L'agriculture et le tourisme sont deux principales forces économiques de notre territoire. Depuis 2010, la promotion et la valorisation de nos savoir-faire et produits du terroir, notamment le reblochon fermier, ont été structurées à travers le programme "Pôle d 'Excellence Rural" (PER). A l'initiative des agriculteurs et porté par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT), une multitude d'acteurs locaux se sont associés à ce projet ambitieux : collectivités, chambres consulaires, agriculteurs, opérateurs du tourisme, restaurateurs, hébergeurs, commerçants, associations du patrimoine, habitants. "Saveurs des Aravis", véritable pierre angulaire du programme et partie visible du PER, a permis de poser les premiers jalons d'une promotion conjointe des produits et du territoire des Aravis.

Pour poursuivre et amplifier cette dynamique, la volonté de s'engager dans une candidature "Espace Valléen" est apparue d'une manière assez évidente. En effet, face à des attentes touristiques en évolution (quête d'authenticité, d'expérience…) et devant le constat que la culture du terroir joue un rôle primordial dans la plupart des activités de découverte des Aravis (culturelles, environnementales, sportives…), il nous a semblé essentiel de renforcer les liens entre les dynamiques touristiques et agricoles du territoire.

Par ailleurs, les Aravis ont également la chance d'être un territoire vivant à l'année, constitué de villages à taille humaine. Cette singularité renforce encore la pertinence d'une relation forte entre tourisme et agriculture, comme garant d'une dynamique rurale équilibrée.

Ainsi, en nous engageant dans cette stratégie "Espace Valléen", nous faisons le choix de capitaliser sur les spécificités de notre territoire pour favoriser la mise en valeur innovante de nos patrimoines naturels et culturels. La stratégie que nous vous proposons est orientée autour du « parcours visiteurs ». Elle doit permettre de répondre aux principaux besoins de nos différentes clientèles touristiques et de nos acteurs du tourisme, en complémentarité avec les différents projets structurants à l'échelle du territoire (projet de territoire notamment).

La présente candidature représente l'aboutissement d'années d'efforts et de travail des forces vives du territoire rassemblées autour d'un idéal commun de diversification touristique. Elle ouvre également de nouvelles perspectives permettant de renforcer le dialogue et les synergies entre les acteurs du tourisme et de l'agriculture engagés pour préserver une montagne vivante, équilibrée et dynamique toute l'année.

« Les Aravis : agriculture et tourisme, une synergie au service d'une montagne vivante. »

Gérard Fournier-Bidoz
Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Présentation

De la vallée du Fier à la chaine des Aravis (dont le point culminant est la Pointe Percée -2 750 m d'altitude- et 16 sommets culminent à plus de 2 400 m), traversé par de nombreux cols (Col des Aravis, de la Colombière, de Bluffy, du Marais) et plusieurs défilés (défilé de Dingy, des Etroits, des Essérieux), l'espace valléen « Aravis » se situe à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Annecy et au sud-ouest de la vallée de l'Arve.

13 communes composent ce petit territoire montagnard de **366 km²** (Alex, La Balme-de-Thuy, Le Bouchet-Mont-Charvin, Les Clefs, La Clusaz, Dingy-Saint-Clair, Entremont, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt, Serraval, Thônes, Les Villards-sur-Thônes), regroupées au sein de la **Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT).**

Tirée par le double moteur des migrations résidentielles et de la natalité depuis les années 90, la population du territoire a fortement augmenté ces 15 dernières années, avoisinant aujourd'hui les quelques **18 500 habitants** (recensement 2013).

Sous contrainte naturelle, 70 % de la superficie du territoire est couverte par des espaces naturels et forestiers, contre 3 % d'espaces artificialisés. En revanche, celui-ci affiche un dynamisme agricole exceptionnel pour une zone de montagne (27 % d'espaces agricoles avec plus de 200 fermes). Ce dynamisme est à l'origine du façonnement des paysages ouverts, entretenus par la pratique d'alpage, caractérisant les Aravis comme une « terre humanisée et accueillante ».

Bien que très proche d'Annecy, le territoire bénéficie d'un développement économique propre, principalement dopé par ses stations de montagne (La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt), son agriculture renommée (AOC Reblochon, essentiellement fermier), mais aussi par de l'artisanat et des entreprises bien implantées, à l'image du groupe Fournier-Mobalpa.

Véritable pôle d'équilibre organisé autour de Thônes, il présente toutes les caractéristiques d'un bassin de vie où « il fait bon vivre », proposant un bon niveau d'équipements, de services et de commerces, notamment lié à une forte présence de la population touristique.

Fréquentés par une population locale (proximité des grands axes de circulation européens et voisinage d'Annecy, Lyon et Genève), désireuse d'évasion le week-end, mais également nationale et internationale, les Aravis représentent un vivier exceptionnel pour la pratique d'activités de loisirs sportifs, mais également de découverte des patrimoines naturels, culturels et des savoir-faire locaux.

Si l'essentiel de l'économie touristique se concentre sur les 4 stations, le tourisme est omniprésent sur l'ensemble du territoire, notamment favorisé par l'activité agropastorale qui représente l'une des composantes clés du succès touristique des Aravis.

Communauté
de Communes
des Vallées de Thônes

Les enjeux de la diversification touristique des Aravis

Gouvernance

La gouvernance touristique est, à ce jour, structurée autour de 5 offices du tourisme (Thônes, Le Grand Bornand, La Clusaz, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt). En anticipation des évolutions territoriales induites par la Loi NOTRe et dans l'optique de renforcer la compétitivité touristique des Aravis, un travail en la matière est engagé par les offices du tourisme afin de définir les futures conditions de réussite. La restructuration de la gouvernance doit permettre une visibilité et un rayonnement plus large sur le plan régional, national et international. En parallèle, l'évolution de la gouvernance vise également à renforcer le travail avec le bassin annécien autour de la destination Lac et Montagne. Véritable catalyseur des synergies territoriales, la gouvernance touristique souhaite, par ailleurs, créer les conditions d'une implication forte des acteurs socio-économiques et des citoyens dans le développement partagé et équilibré des Aravis.

Ressources humaines

Les compétences touristiques des professionnels du secteur sont un enjeu majeur pour les Aravis. Gage de qualité, de professionnalisme et de pérennité de la destination, la formation et l'appropriation du territoire par les acteurs touristiques doivent permettre de garantir la compétitivité du territoire. L'accueil et l'encadrement des saisonniers, la mobilisation des jeunes dans la vie économique du territoire ou encore l'accompagnement de la pluriactivité sont autant de chantiers sociaux au cœur du projet de diversification touristique, dans le respect et la mise en valeur de son identité.

Marketing territorial et touristique

Parce qu'un territoire touristique ne peut se résumer à des limites administratives, il apparaît essentiel de développer et de faire vivre une identité territoriale forte, à même de représenter la diversité, la complémentarité et la singularité des Aravis. Ce marketing territorial doit accompagner le travail réalisé autour de la destination Lac et Montagne (marketing touristique) en relation partenariale avec le bassin annécien, notamment afin de garantir une notoriété auprès d'une clientèle internationale. L'appropriation par les acteurs touristiques et les habitants, ainsi que la matérialisation de cette identité, apparaissent comme des actions clés permettant de rendre lisible et identifiable les « Aravis ». Au-delà des enjeux de visibilité, cette démarche de marketing territorial a aussi pour but d'accroitre les développements de produits touristiques « Aravis » et de renforcer la coopération entre acteurs du territoire.

Activités, patrimoines, terroir et savoir-faire

Les Aravis possèdent un potentiel d'activités touristiques et patrimoniales exceptionnelles. Si l'enjeu actuel ne semble pas être celui du développement de nouvelles activités, le territoire doit nécessairement structurer et mettre en réseau son offre tout en favorisant l'accès aux familles et aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, l'agriculture aux côtés du tourisme, véritable fil rouge du développement des Aravis, apparaît comme un vecteur essentiel de la différenciation des offres sportives et culturelles. Les attentes des publics vers un tourisme authentique, participatif et expérientiel confortent les enjeux de développement de produits agritouristiques et de valorisation des savoir-faire.

Mobilité

À l'heure de la COP21 et de la lutte contre les changements climatiques, les territoires doivent poursuivre leur mutation vers un développement durable. Le transport, principal poste d'émission de gaz à effet de serre des destinations touristiques, représente un enjeu logistique pour l'ensemble des territoires de montagne, et notamment dans les Aravis. Si la complexité de la gouvernance transport à l'échelle régionale renforce le manque de visibilité des offres, il appartient au territoire d'engager une réflexion pour développer l'éco-mobilité, vers et au sein des Aravis, ainsi que de favoriser l'accès à l'offre existante.

Hébergement

À la croisée des enjeux économiques, écologiques et sociaux, l'évolution du parc immobilier vise à apporter des réponses en matière de qualité d'accueil des touristes et des saisonniers, de transition énergétique et de compétitivité économique du territoire. La planification d'un programme de rénovation/réhabilitation/diversification des hébergements à l'échelle des Aravis apparaît comme une réponse nécessaire à l'évolution des demandes de la clientèle et des habitants. La mobilisation des exploitations agricoles dans la démarche de diversification des hébergements semble également en cohérence avec les orientations des activités agritouristiques des Aravis.

AXE : Partir à la découverte des aménités rurales des Aravis

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Améliorer la qualité, l'accessibilité et la complémentarité des activités de pleine nature.

Si les activités de pleine nature sont largement présentes dans l'offre touristique actuelle, il n'en reste pas moins le besoin de structuration, de développement et démocratisation notamment auprès des jeunes publics et des publics en situation de handicap. Autant d'objectifs que ce volet stratégique s'attache à prendre en considération de façon transversale. (FEDER-POIA > OS1 // FNADT-CIMA Mesure 2.4)

O-Opé : **Réaliser** un schéma directeur de développement des Activités de Pleine Nature à l'échelle des Aravis en capitalisant le travail du schéma directeur de la randonnée en cours d'élaboration.

O-Opé : **Développer** des offres combinées « Lac et Montagne ».

O-Opé : **Développer** un réseau de sentiers/randonnées/activités « thématiques » et/ou « accessibles à tous » dans le cadre d'un appel à projet à destination des communes et des professionnels du tourisme.

O-Opé : **Structurer** et diversifier les offres d'itinérance au sein des Aravis et en connexion avec les massifs voisins. (FNADT-CIMA Mesure 1.4).

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Mettre en réseau, moderniser et valoriser l'offre culturelle du territoire.

Résultat d'une agriculture authentique et de savoir-faire uniques, l'offre culturelle du territoire est aujourd'hui largement orientée autour des enjeux agricoles. Avec plus d'une quinzaine de sites culturels sur l'ensemble du territoire, les Aravis possèdent un réseau attractif d'activités de valorisation des patrimoines. Toutefois, un travail de redynamisation et de modernisation de l'offre culturelle est nécessaire afin de relancer les activités touristiques associées. (FEDER-POIA > OS1 // FNADT-CIMA Mesure 2.4)

O-Opé : **Lancer** une étude de positionnement des musées et sites culturels du territoire et accompagner la modernisation des espaces scénographiques.
O-Opé : **Fédérer** les associations du patrimoine de manière à assurer la transmission des savoir-faire et la mise en tourisme des activités culturelles en partenariat avec les guides du patrimoine et les accompagnateurs en montagne.
O-Opé : **Mettre en scène** le patrimoine du territoire à travers une application numérique et/ou une charte mobilière.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Renforcer et élargir la gamme d'offres de valorisation des savoir-faire et d'agritourisme en capitalisant le travail engagé dans le Pôle d'Excellence Rurale.

L'agriculture a façonné le territoire des Aravis depuis des dizaines de générations : paysage, architecture, réseau de communication, organisation des villages et hameaux, biodiversité, savoir-faire et savoir-vivre. Cette dynamique agricole, véritable vitrine du territoire, est une singularité des Aravis, à faire vivre et à mettre en tourisme. (FEDER-POIA > OS1 // FNADT-CIMA Mesure 2.4)

O-Opé : **Réaliser** un état des lieux de l'ensemble des offres dédiées à la valorisation des savoir-faire et des offres agritouristiques du territoire, en lien avec les études existantes à l'échelle régionale ou départementale.
O-Opé : **Réaliser** une étude technico-économique-juridique pour le développement de l'agritourisme au sein des exploitations volontaires du territoire.
O-Opé : **Concevoir** une gamme de produits agritouristiques permettant aux visiteurs de découvrir, en autonomie ou accompagnés, les différentes facettes d'une exploitation agricole.
O-Opé : **Renforcer** la valorisation des Aravis, notamment les produits et savoir-faire locaux, dans la programmation évènementielle du territoire.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Contribuer à la préservation du milieu naturel via la mise en tourisme des espaces naturels remarquables.

Avec 5 sites Natura 2000 et un espace naturel sensible, les Aravis possèdent une richesse écosystémique considérable. Ces différents sites entretiennent, pour la plupart, un lien étroit avec les pratiques agricoles du territoire. Ce volet vise à renforcer la connaissance et la compréhension des enjeux environnementaux de ces espaces naturels remarquables par les visiteurs et les habitants du territoire.
(FEDER-POIA > OS2 FNADT // CIMA Mesure 3.4)

O-Opé : **Développer** des outils de médiation et d'accueil du public sur les espaces naturels remarquables.
O-Opé : **Faire monter** en compétence les acteurs du tourisme sur les enjeux de préservation de la biodiversité.

AXE : Découvrir pleinement les Aravis grâce à des services performants

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Créer les conditions d'un accès aisé, sécurisé et écologique à l'offre touristique du territoire.

L'accès aux Aravis en transport public reste un véritable défi pour les visiteurs du territoire. Si un panel d'offres de transport alternatif existe, aucun plan de déplacement transversal au territoire ne vient mettre en cohérence, adapter et dynamiser l'éco-mobilité touristique. Ce volet doit permettre d'apporter des réponses aux enjeux de mobilité à l'échelle des Aravis tout en renforçant, à court terme, la visibilité et la lisibilité des offres existantes.
(Convention Montagne 2040// FNADT-CIMA Mesure 1.3.)

O-Opé : **Réaliser** une étude-action « mobilité » à l'échelle des Aravis en cohérence avec le Projet de territoire.
O-Opé : **Développer et renforcer** la lisibilité des offres en transport multimodal depuis les agglomérations de proximité.
O-Opé : **Développer et renforcer** la lisibilité des offres de transport multimodal entre les pôles d'hébergement et de services et les sites de pratiques.
O-Opé : **Renforcer et développer** un programme d'activités intégrées dans le dispositif d'éco-mobilité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Renforcer la qualité de l'accueil au sein des Aravis.

Les compétences et la compétitivité des professionnels du tourisme sur le territoire sont des gages de qualité d'accueil et de services à destination des visiteurs. De même, l'appropriation et la connaissance du territoire par l'ensemble des professionnels et des habitants sont des vecteurs d'authenticité et de mise en valeur des singularités des Aravis. Ce volet s'attache donc à créer les conditions d'accueil les plus favorables possibles pour l'ensemble des visiteurs du territoire, dans le respect de l'environnement.
(Convention Montagne 2040 // FNADT-CIMA Mesure 1.1 et 1.2)

O-Opé : **Accompagner** la montée en compétence, la compétitivité et le développement des professionnels du tourisme y compris des saisonniers.
O-Opé : **Structurer,** fédérer et accompagner le développement d'un réseau d'ambassadeurs/greeters au sein des Aravis.
O-Opé : **Développer** l'offre d'accueil à destination des camping-cars.
O-Opé : **Favoriser** la prise en compte des enjeux environnementaux dans la programmation événementielle en partenariat avec les ambassadeurs du tri de la CCVT (compétence gestion des déchets).

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Moderniser et diversifier le parc immobilier dans un souci de performance énergétique.

La gestion et le développement d'un parc immobilier passent d'abord par une connaissance précise de son état, de ses perspectives et de ses acteurs. Ce volet vise à améliorer la caractérisation des hébergements afin de pouvoir répondre aux besoins et tendances de consommation des visiteurs, à court, moyen et long terme.
(Convention Montagne 2040)

O-Opé : **Réaliser** un diagnostic du parc immobilier et définir une stratégie de réhabilitation/requalification des hébergements touristiques et saisonniers.
O-Opé : **Développer et valoriser** l'offre d'hébergement à destination des activités itinérantes.
O-Opé : **Développer** l'accueil touristique à la ferme et la requalification des chalets d'alpage.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Renforcer la valorisation des produits du territoire dans l'offre de restauration.

Les produits du terroir des Aravis sont l'une des cartes d'identité du territoire. Lien direct entre le monde agricole et le secteur touristique, ce volet vise à développer la mise en valeur des produits locaux dans l'ensemble des offres et services de restauration du territoire. (Convention Montagne 2040)

O-Opé : **Renforcer et élargir** l'adhésion des restaurateurs et des commerces de détail alimentaires à Saveurs des Aravis.

AXE : Se connaître, reconnaître et faire connaître les Aravis

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Créer les conditions d'une gouvernance touristique de qualité à l'échelle des Aravis.

L'organisation touristique des Aravis est un facteur clé du développement territorial. Ce volet vise à favoriser et anticiper les évolutions induites par la loi NOTRe ainsi qu'à poursuivre la mise en réseau et le travail en synergie des professionnels du tourisme. (Convention Montagne 2040)

O-Opé : **Accompagner** le territoire dans la réorganisation induite par la Loi NOTRe.
O-Opé : **Fédérer** et structurer le développement des professionnels du tourisme via la création d'outils communs de management et d'un pôle de compétitivité.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :
Renforcer et faire vivre l'identité « Aravis ».

Pour vivre, exister et être reconnu, un territoire doit avoir une identité. Ce volet s'attache à créer les conditions d'une lisibilité des Aravis auprès des professionnels du tourisme, des visiteurs et des habitants du territoire.
(Convention Montagne 2040)

O-Opé : **Définir** une stratégie de marketing territorial en adéquation avec les orientations de la destination Lac et Montagne en cours de réflexion.
O-Opé : **Assurer** la promotion des Aravis via l'élaboration et la diffusion d'outils de communication mutualisés.
O-Opé : **Développer et renforcer** la qualité d'accueil numérique à l'échelle des Aravis. (FNADT-CIMA Mesure 1.1 et 1.2)
O-Opé : **Accompagner** l'appropriation du territoire par la matérialisation des portes d'entrée des Aravis et le développement d'une charte signalétique touristique homogène.

Contact

Guillaume FAVIER
Chargé de mission Tourisme
Communauté de Communes
des Vallées de Thônes

Maison du Canton
4, rue du Pré de Foire
74230 THÔNES

04.50.32.13.59
tourisme@ccvt.fr

© SIMA - David Machet